

E. Faux / T. Legrand / G. Perez

LA MAIN DROITE DE DIEU

Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite

« Je vois bien le cheminement de vos questions. Vous instruisez mon procès. Je serais dans un tribunal, on ne me poserait pas de questions différentes. Mais c'est votre droit, vous êtes libres !

– Monsieur le président, nous souhaiterions que vous nous aidiez à lever quelques ambiguïtés concernant votre passé. Acceptez notre démarche comme celle de trois journalistes de trente ans qui se sont assigné un devoir de mémoire... Il s'agit d'essayer de comprendre et d'éclairer par votre parcours certains de vos choix. »

Pourquoi François Mitterrand a-t-il favorisé la percée du Front national ? Pourquoi a-t-il tenu à faire déposer, chaque année, une gerbe sur la tombe de Pétain ? Pourquoi a-t-il pardonné aux généraux putschistes d'Algérie ? Pourquoi a-t-il conservé d'anciennes amitiés vichyssoises ? Les réponses à ces questions, il faut les chercher en fouillant un demi-siècle d'histoire occultée, en explorant les relations entretenues depuis sa jeunesse par François Mitterrand avec des personnages marqués à l'extrême droite.

Un an d'enquête, près de cent cinquante entretiens, l'étude de documents oubliés, parfois inédits, ont permis de mettre au jour des faits irréfutables. Derrière l'amnistie des généraux, le jeu ambigu avec Le Pen et les couronnes pour le Maréchal, on retrouve toujours « la main droite de Dieu ».

Emmanuel Faux, 30 ans, est journaliste à Europe 1.

Thomas Legrand, 31 ans, est journaliste à RTL.

Gilles Perez, 27 ans, est journaliste à Radio-France Internationale.

La maturation et la rédaction de ce livre sont le fruit d'un travail collectif. L'enquête a été menée principalement par Gilles Perez.

Les trois auteurs ont publié, en 1991, *Plumes de l'ombre*, une première enquête, sur les « nègres » des hommes politiques.



Photo Ulf Andersen / Gamma © Seuil



9 782020 211024

Emmanuel Faux, Thomas Legrand, Gilles Perez

LA MAIN DROITE DE DIEU

Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite



1. Procès en question

Ce jour d'octobre 1982, en descendant les marches de l'Élysée, Claude Cheysson est plus bougon que jamais. Troublé, surtout. Les phrases du président de la République résonnent encore dans sa tête. Une heure plus tôt, le ministre des Relations extérieures était loin d'imaginer que François Mitterrand défendrait devant lui une telle position.

« On a les moyens de coincer Barbie », avait annoncé Claude Cheysson, plein d'enthousiasme, en entrant dans le bureau présidentiel. En effet, le 5 du même mois, jour de l'élection par le Congrès de La Paz de Hernan Siles Suazo à la présidence de la Bolivie, tout est devenu possible. Les efforts personnels de Régis Debray pour obtenir l'extradition du criminel de guerre sont sur le point d'aboutir. Le conseiller de l'Élysée, spécialiste de l'Amérique latine, a discrètement réactivé ses réseaux boliviens depuis le printemps. Grâce à son ami Gustavo Sanchez, fraîchement nommé ministre de l'Intérieur, le retour de Barbie en France, à Lyon, dans la ville où il a sévi quarante ans plus tôt, peut désormais être organisé. Le principal obstacle politique vient d'être levé par les autorités boliviennes. Dans un entretien au *New York Times*¹, Siles Suazo a affirmé quelques jours plus tôt que la Bolivie donnerait une suite favorable à toute nouvelle demande

1. Le 14 octobre 1982.

d'extradition de Klaus Barbie. L'initiative appartient donc à la France.

« Doit-on le faire extraditer, monsieur le président ? », interroge Claude Cheysson aux aguets. La réponse est tranchante : « Non ! » Un silence, puis François Mitterrand argumente : « Je ne crois pas, la page est tournée. Il ne faut pas rouvrir ces vieilles blessures. Les choses ne sont pas blanches, ne sont pas noires, elles sont grises². »

Enfant terrible du gouvernement Mauroy, Claude Cheysson refuse d'en rester là. Va-t-il oser revenir à la charge ? Question de morale, question d'honneur. Le ministre des Relations extérieures se sent conforté par les initiatives en cours des hommes forts de l'Élysée, du conseiller spécial Jacques Attali au secrétaire général Jean-Louis Bianco, et par celle de Régis Debray. Il n'attendra pas une semaine pour interpeller à nouveau le président. Sa deuxième tentative n'est pas vaine. François Mitterrand a compris que l'affaire était lancée. « Si vous y tenez, dit-il, mais ne m'en parlez plus. » Le feu vert est chargé de réticence, mais il est arraché.

Promu chef d'orchestre de l'opération, Jean-Louis Bianco va coordonner dans le plus grand secret l'action des trois ministères concernés, le Quai d'Orsay, la Défense et la Justice. À Claude Cheysson, la négociation avec le gouvernement de La Paz par l'entremise de l'ambassadeur de France, Raymond Césaire. À Charles Hernu, la mission d'assurer l'intendance, autrement dit l'envoi à Cayenne d'un DC 8 du Cotam (Commandement du transport aérien militaire) et d'un groupe d'agents du service Action de la DGSE. Robert Badinter, lui, veille à ce que les règles juridiques internationales ne soient pas violées.

Le 5 février 1983, tout est fin prêt. Les forces boliviennes

2. Propos rapportés par Claude Cheysson. Entretien avec les auteurs, 11 février 1994.

ont expulsé Klaus Barbie à bord d'un Hercules vers Cayenne. Dans l'avion, outre des fonctionnaires de La Paz, se trouvent les agents du contre-espionnage français. Dès son atterrissage, le commissaire de la République en Guyane, Claude Silberzahn³, signifie au « bourreau de Lyon » qu'il se trouve sur le territoire français. Les gendarmes n'ont plus qu'à procéder à son arrestation. Dès lors, plus rien ne s'oppose à ce que le procès tant attendu ait lieu. Il s'ouvrira trois ans plus tard.

Les principaux acteurs de cette opération confirment le peu d'entrain du président de la République. « Je me souviens que Claude Cheysson était à fond pour, témoigne Jacques Attali. Là-dessus, François Mitterrand nous a laissés faire sans enthousiasme⁴. » Jean-Louis Bianco va dans le même sens : « Je ne dis pas qu'on l'a fait contre lui, mais je n'ai pas le souvenir d'un enthousiasme de sa part. En fait, il nous a laissés agir. Au fond, la notion de crime imprescriptible contre l'humanité, il y résiste. Cela ne lui plaît pas⁵. » En 1986, à l'heure du procès de Lyon, Danielle Mitterrand elle-même remerciera Claude Cheysson d'avoir insisté : « Vous aviez raison, ce procès, il fallait le faire. » Seul Robert Badinter choisit de privilégier la fidélité : « Mitterrand était très pour le retour de Barbie. » L'ancien garde des Sceaux concède cependant : « Il ne croit pas à ces procès. Mitterrand, c'est la vue de l'Histoire. Pour la justice des hommes, c'est trop tard. C'est une conception que je peux comprendre mais ce n'est pas la mienne⁶. »

Le président ne peut dissimuler son malaise concernant Barbie :

3. Claude Silberzahn sera nommé directeur général de la DGSE en 1989.

4. Entretiens avec les auteurs, 28 avril 1994.

5. Entretien avec les auteurs, 14 avril 1994.

6. Entretien avec les auteurs, 11 février 1994.

« C'est moi qui l'ai fait revenir. Barbie, cela avait de l'importance... »

– Vous n'avez pas eu peur de rouvrir des blessures anciennes ?

– Oui, je me le suis reproché après. Je me suis dit que j'avais eu tort. Ça pouvait réveiller les passions françaises. J'ai pensé qu'on allait déterrer toutes les guerres nationales. Vous savez, ce pays est traversé de guerres franco-françaises. Les Français se détestent entre eux⁷. »

Après Barbie, Bousquet. Au procès du nazisme aurait dû succéder celui de la collaboration de l'administration française. Mais l'assassinat de l'ancien chef de la police de Vichy, le 8 juin 1993, ruine les espoirs de tous ceux qui attendaient une grande tribune judiciaire, sinon pour l'exemple, du moins pour l'Histoire. Il est vrai que, depuis la plainte déposée contre René Bousquet pour crimes contre l'humanité⁸, l'institution judiciaire s'est engagée dans une course de lenteur. La seule désignation par la Cour de cassation de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris pour examiner la plainte prend six mois. Il faut six mois encore pour que le parquet général décide de l'ouverture d'une information judiciaire. Et quand la machine paraît enfin lancée, Pierre Arpaillange sait que ses jours place Vendôme sont comptés. Un tandem lui succède : Henri Nallet au poste de garde des Sceaux et Georges Kiejman à celui, nouvellement créé, de ministre délégué à la Justice. C'est ce dernier, proche compagnon et confident de François Mitterrand⁹, qui prend en main le dossier. En quelques jours, le décor est changé : le parquet se ravise et déclare la chambre d'accusation incompétente.

7. Entretien avec les auteurs, 24 mars 1994.

8. Plainte déposée le 13 septembre 1989 par l'avocat Serge Klarsfeld.

9. Georges Kiejman, convive régulier du président, est resté son avocat depuis 1981.

Seule la Haute Cour de justice de la Libération, en hibernation depuis 1950, peut instruire l'affaire Bousquet. La chancellerie donne ainsi satisfaction aux avocats de l'accusé, partisans de cette procédure par définition lente et incertaine. Comme en écho aux doutes des plaignants sur sa volonté d'aboutir, Georges Kiejman déclare alors : « Il y a d'autres moyens qu'un procès pour dénoncer la lâcheté du régime de Vichy¹⁰. » Le ministre délégué à la Justice se fait bel et bien le porte-parole de François Mitterrand, qui l'a prié d'intervenir publiquement. Contre ses convictions ? « Au fond, Georges regrette, dit Robert Badinter, il pense qu'on aurait dû faire ces procès, mais il a dit ce que le président lui a demandé de dire. Je suis sûr que François Mitterrand ne voulait pas d'affaire Bousquet¹¹. »

A entendre plusieurs proches du chef de l'État, la gestion élyséenne du cas Bousquet va au-delà du simple regard sur l'Histoire et semble relever de motivations plus personnelles. Un matin de janvier 1990, alors qu'il a convié les journalistes à son domicile parisien pour un petit déjeuner de presse consacré à la préparation du congrès socialiste de Rennes, Pierre Mauroy est soudain harcelé de questions sur les lenteurs du dossier Bousquet. Le doute est dans l'air, la presse s'en fait l'écho. Entre café et brioches, le premier secrétaire du PS laisse échapper, un brin mystérieux : « Bousquet ? Ah ça, c'est le président ! » Énigmatiques, les relations Mitterrand-Bousquet le sont assurément. Et l'énigme se double souvent d'un tabou. Seuls quelques fidèles de longue date du président savent.

La scène se déroule au restaurant Dodin-Bouffant, non loin de la rue de Bièvre. François Mitterrand est familier du lieu.

10. *Le Monde*, 19 avril 1994.

11. Entretien avec les auteurs, 11 février 1994.

En ce jour de juin 1978, une douzaine de « vieux messieurs » sont attablés en terrasse. Parmi eux, on reconnaît Henri Frenay, Jean Védrine, Jean-Paul Martin... tous anciens compagnons de guerre de François Mitterrand. La discussion est animée. L'un des convives, banquier de son état, se distingue par sa vivacité d'esprit. Brillant, il semble être l'ami de tous. Une fois n'est pas coutume, le chef de l'opposition de l'époque est venu, flanqué de son jeune conseiller économique, Jacques Attali. Le déjeuner terminé, les deux hommes s'éloignent ensemble à pied par les quais. Visiblement impressionné par le banquier, Attali questionne François Mitterrand :

« Qui était-ce ? »

– C'est un personnage, hein ? C'est un type de Montauban. Quand il était tout jeune sous-préfet à Toulouse, il n'a pas hésité à plonger dans le fleuve en crue pour sauver une petite fille. Il doit à cet acte de courage le début de sa carrière. Il était très lié avec les milieux radicaux du Sud-Ouest. C'était un jeune haut fonctionnaire brillant. Mais, pendant la guerre, il a été pris dans l'engrenage en acceptant de devenir secrétaire général de la Police à Vichy...

– Comment, vous m'avez fait déjeuner avec un ancien responsable de Vichy ? »

Jacques Attali n'en croit pas ses oreilles. Tandis que François Mitterrand plaide :

« C'est très compliqué. Beaucoup de ceux que vous avez vus aujourd'hui autour de cette table seraient morts si René Bousquet n'avait pas été là ! »

Rien n'est simple, en effet. Seul à bien connaître l'origine des liens entre François Mitterrand et René Bousquet : Jean-Paul Martin, l'un des convives du jour.

Entré en 1941 comme sous-chef de bureau au ministère de l'Intérieur, Jean-Paul Martin deviendra en moins de deux ans chef de bureau, sous-préfet hors classe, puis sous-préfet hors

cadre en 1944. Tout au long de cette ascension fulgurante, le haut fonctionnaire Martin est encadré par son supérieur hiérarchique, René Bousquet. Il se contente d'obéir. Sans états d'âme, il applique les lois antimaçonniques ou antijuives de l'État français. Il diligente les enquêtes contre les « terroristes ». Mais, comme bon nombre de ceux de Vichy, dès la fin 1942, prévoyant, il ne manque pas de rendre quelques services à la Résistance. Pour cela, il côtoie depuis plusieurs mois des membres du commissariat aux Prisonniers. Sans que ces derniers soient directement engagés dans l'action combattante, ils peuvent toujours avoir besoin de faux papiers et de vrais tampons. André Magne et François Mitterrand sont ses deux interlocuteurs privilégiés¹². Un jour de novembre 1943, le futur ministre va même jusqu'à rendre visite à Jean-Paul Martin dans ses bureaux de la direction générale de Vichy. Martin lui donne régulièrement depuis quelque temps déjà des « conseils » et des « renseignements utiles ». Cette fois-ci, Mitterrand lui demande d'intervenir en faveur d'un de ses camarades, Pôl Pilven, et de son logeur, M. Rénaud, embarqués tous deux lors d'une perquisition de la Gestapo chez lui¹³. L'« honorable correspondant » ne pourra rien faire : les deux hommes ont déjà été transférés ailleurs par les Allemands. M. Rénaud, le logeur de François Mitterrand, ne reviendra pas. Jean-Paul Martin pouvait-il cacher ses contacts et ses démarches à son supérieur, René Bousquet ? Faut-il en déduire que François Mitterrand connaissait dès cette époque le secrétaire général de la police de Vichy ? La confiance rapportée plus haut et faite à Jacques Attali par le premier secrétaire du PS le laisse supposer.

12. Voir le témoignage écrit de Pierre Chigot, recueilli par Jean Védrine, *Dossier PG rapatriés*, Paris, t. 2, 1981, p. 175.

13. Voir le récit de Ginette Munier dans *Dossier PG rapatriés*, op. cit., p. 509. Mitterrand habitait au 20, rue Nationale, à Vichy.

A la Libération, tandis que René Bousquet est en prison à Fresnes, Jean-Paul Martin comparait devant une commission d'épuration. Grâce à quelques soutiens bien placés, l'ancien chef de bureau de la Sécurité de Vichy n'écope que de cinq ans de suspension de traitement et de mise en disponibilité forcée. Sa disgrâce ne durera pas. Le nouveau ministre des Anciens Combattants saura se souvenir des services rendus. Oubliées, les sanctions disciplinaires prises un an plus tôt; effacées, les décisions de ses juges : Jean-Paul Martin est propulsé au cabinet du ministre Mitterrand, dont il devient l'attaché de presse dès 1947.

Il ne le quittera plus. Sa carrière administrative épouse le parcours politique du député de la Nièvre. Détaché à la France d'outre-mer en 1951, il est ensuite chargé de mission au cabinet du ministre d'État dans le premier gouvernement d'Edgar Faure¹⁴. En juin 1953, il est encore chargé de mission auprès de celui qui est cette fois ministre délégué au Conseil de l'Europe. En 1954, sous le gouvernement Pierre Mendès France, François Mitterrand s'installe place Beauvau. Il nomme tout naturellement celui qui a commencé sa carrière dans la police au poste de directeur adjoint de cabinet. « Nous avons pour lui beaucoup d'estime, il avait une intelligence vive¹⁵ », se souvient Pierre Nicolaÿ, à l'époque directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur.

Quelques mois plus tard, François Mitterrand permet à Martin de réintégrer la préfectorale et d'y mener une carrière honorable. Malgré des trajectoires professionnelles qui divergent, la fidélité entre les deux hommes ne se démentira pas. Jusqu'en 1981, Jean-Paul Martin fera partie des rares élus admis à grimper sur la roche de Solutré au côté du futur président de la République. Le 11 octobre 1983, dans les salons

14. Le premier gouvernement Edgar Faure est en place du 20 janvier au 8 mars 1952.

15. Entretien avec les auteurs, le 7 mai 1994.

d'honneur du palais de l'Élysée, le chef de l'État épingle le ruban d'officier de la Légion d'honneur au revers de la veste de Martin. Quelques mois plus tard, l'ancien cadre de la Sécurité à Vichy meurt, honoré et décoré¹⁶.

François Mitterrand et René Bousquet, dont Jean-Paul Martin aura été l'ami commun le plus durable et le plus efficace¹⁷, ont eu de nombreuses occasions de rencontre depuis la guerre. D'après le journaliste Stéphane Denis¹⁸, lors de son procès en 1949, René Bousquet a profité de témoignages favorables de plusieurs membres du réseau de résistance de François Mitterrand, le MNPGD (Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés). Il nous a cependant été impossible de confirmer cette version. Dans le dossier d'instruction, il manque en effet une partie importante des pièces référencées, produites par la défense, puis reprises, au mépris des règles.

En 1960, à la mort de Jean Baylet, sa veuve lui succède à la tête de *La Dépêche du Midi*. Elle appelle à ses côtés, au conseil d'administration, René Bousquet. Antigaulliste avant tout, Bousquet soutiendra les initiatives politiques de François Mitterrand. Ainsi, le 9 septembre 1965, lorsque le député de la Nièvre se déclare candidat à l'élection présidentielle contre le Général, il sait qu'il peut compter sur le soutien

16. Le code de la Légion d'honneur prévoit pourtant que le récipiendaire doit avoir eu une attitude irréprochable pendant la dernière guerre.

17. Parmi les relations communes aux deux hommes, on relève particulièrement les noms d'Yves Cazeaux et de Pierre Saury. Yves Cazeaux, ancien président de la Société des gens de lettres et ancien préfet de la Nièvre, a été un ami de René Bousquet, il assistera plusieurs fois à des dîners avec les deux hommes. Pierre Saury, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur de 1936 à 1944, travaillera sous les ordres de René Bousquet au secrétariat général à la Police sous Vichy. Il sera le suppléant du député François Mitterrand sous la V^e République.

18. Voir l'interview de Stéphane Denis donnée à Pascal Krop dans *L'Événement du jeudi*, 18-24 avril 1991.

éditorial¹⁹ et financier de *La Dépêche du Midi*. *La Dépêche* imprime en grand nombre les tracts et les affiches du candidat. Les factures ne seront jamais adressées à Roger Chipot, le trésorier de la campagne. Mieux, 500 000 F sont envoyés au quartier général du candidat. Georges Dayan, l'ami et le confident de tous les instants de François Mitterrand, porte la « valise »²⁰. Évelyne Baylet se souvient aujourd'hui encore de la réaction de Mitterrand : « Il n'a appris notre soutien que plus tard. Peut-être deux ou trois mois après l'élection. Et je me rappelle ses propres mots : "Je ne savais pas que vous aviez été si gentils avec moi." C'est que, pensez, cela représentait une belle somme à l'époque. Bien sûr, aujourd'hui cela apparaît ridicule au vu des sommes échangées. Mais imaginez, personne ici ne gagnait un tel magot. François Mitterrand le reconnaît maintenant : son seul véritable soutien pour cette candidature, c'est ici qu'il l'a trouvé²¹. » Depuis, lors de chaque campagne présidentielle, la tradition mitterrandienne conduit invariablement le candidat à tenir son dernier meeting à Toulouse, où est le siège du journal.

Le radical Henri Caillavet est lui aussi engagé derrière François Mitterrand pour ces présidentielles de 1965. Il confirme cette aide financière : « Bousquet est trop heureux de rendre service. Il a aidé en 1965 au règlement de la campagne. A cette période-là, il vient souvent au QG. On se rencontre et je refuse de lui serrer la main. »

René Bousquet a plusieurs cordes à son arc. Administrateur

19. Une grande partie des éditoriaux de *La Dépêche* sont consacrés au soutien du candidat Mitterrand. La plupart sont signés de la plume de Joseph Barsalou, qui sera plus tard membre du bureau permanent de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste.

20. Cet épisode nous a été raconté par Évelyne Baylet et Jacques Delmas. Entretien avec les auteurs, 16 mai 1994.

21. Entretien avec les auteurs, 16 mai 1994.

de la Banque d'Indochine, qui deviendra par la suite Indosuez, il s'est tissé de solides relations dans les capitales asiatiques. C'est donc tout naturellement vers lui que François Mitterrand se tourne pour préparer un grand voyage en Chine au début de l'année 1961²². François de Grossouvre, futur conseiller du président, l'attestera bien des années plus tard en révélant qu'il a assisté à cette époque à un déjeuner en compagnie du sénateur de la Nièvre et du banquier : « Nous étions quatre au déjeuner. Je suis parti avant la fin, sans serrer la main de Bousquet²³. »

Il est difficile aujourd'hui pour François Mitterrand de ne pas reconnaître qu'il a eu des relations personnelles et amicales avec René Bousquet :

« C'était un radical très bien, sympathique. Ce n'était pas un politique. Il a été un haut fonctionnaire typique et ce fut sa perte... Il s'était distingué comme sous-préfet par un acte de courage, en sautant dans la Garonne pour sauver une petite fille. Il aurait dû rester préfet, rien ne le destinait à jouer ce rôle. C'était un républicain de Toulouse protégé par les Sarraut²⁴. Malgré ses fonctions, il a rendu bien des services. Rappelez-vous, en 1949, à son procès sont venus témoigner plusieurs résistants.

– Avez-vous personnellement connu René Bousquet ?

– Très bien. Je ne cherche pas à m'en excuser. Je l'ai connu et l'ai vu plusieurs fois, mais à l'époque je ne savais pas. Le Vel' d'Hiv, ce sont les archives qui l'ont révélé beaucoup plus tard et je m'en éloigne alors. On ne pouvait pas *a priori* le juger sévèrement.

– Comment l'avez-vous connu ?

22. François Mitterrand tirera un livre de ses impressions de voyage et de ses rencontres avec Mao : *La Chine au défi*, Paris, Fayard, 1961.

23. Edwy Plenel est le premier journaliste à révéler au lendemain de la mort de François de Grossouvre l'existence de ce déjeuner (*Le Monde*, 9 avril 1994).

24. Albert et Maurice Sarraut, hommes politiques (radicaux du Sud-Ouest), parraineront René Bousquet dans sa carrière administrative d'avant-guerre.

– Eh bien, il y avait quelqu'un dans mes services qui le connaissait bien.

– Jean-Paul Martin ?

– Martin, effectivement, qui a joué un grand rôle et que Bousquet aimait bien²⁵. »

François Mitterrand affirme donc s'être éloigné de René Bousquet lorsqu'il a eu connaissance de l'épisode du Vel' d'Hiv « révélé par les archives ». Le dernier déjeuner connu au cours duquel les deux hommes se sont retrouvés est celui de 1978 au Dodin-Bouffant. Or, en 1955, un livre de Joseph Billig publié par le CDJC (Centre de documentation juive contemporaine) avait révélé le rôle de la police française et de son chef, René Bousquet, lors de la rafle du Vel' d'Hiv (notamment par la publication du procès-verbal de la conférence du 2 juillet 1942 avec les autorités allemandes²⁶). Si ce livre a échappé à la curiosité du ministre de l'Intérieur et des Cultes de l'époque et à celle de son directeur adjoint de cabinet, Jean-Paul Martin, ils n'ont pu ignorer en revanche l'existence d'un autre livre, signé par Claude Lévy-Paul Tillard. Publié par Robert Laffont en 1967, *La Grande Rafle du Vel' d'Hiv : ce jour-là, 16 juillet 1942*²⁷ relate par le menu le drame du 16 juillet et met clairement en lumière la responsabilité des autorités françaises. En 1978, peu de temps après le déjeuner au Dodin-Bouffant, l'interview que Darquier de Pellepoix accorde à *L'Express*²⁸, de son exil espagnol, est tout simplement accablante pour René Bousquet.

Quelques mois après l'assassinat de l'ancien chef de la police de Vichy, Robert Badinter estime que « la symbolique de ne pas juger Bousquet est très cruelle ».

25. Entretien avec les auteurs, 24 mars 1994.

26. Cet élément permettra à Serge Klarsfeld de relancer l'action publique contre René Bousquet.

27. Ce livre a été réédité en 1992.

28. *L'Express*, 4 novembre 1978.

L'absence de procès Bousquet ne choque pas Jean-Marie Le Pen, qui avance deux types d'explications liées au président de la République : « François Mitterrand ne tient pas à ce qu'on ressasse cette histoire pour des raisons personnelles. Vous ne pouvez pas comprendre ça, vous, car vous êtes baignés par la fiction romanesque de l'histoire de la guerre telle qu'on l'écrit aujourd'hui... En plus, dans le cas de Bousquet, c'était particulièrement délicat, car il avait été lié à la gauche et François Mitterrand ne tenait pas à faire ressortir ce dossier²⁹. » Jack Lang confie de son côté : « Il aurait mieux valu que ce procès ait lieu, c'est mon sentiment, voilà, c'est tout ! »

En manquant le rendez-vous du procès Bousquet, la France doit se contenter, au printemps 1994, du procès d'un petit soldat de la collaboration, Paul Touvier.

Pour René Bousquet comme pour Paul Touvier, François Mitterrand exprime les mêmes réticences. Interrogé par l'historien Olivier Wieviorka, il dénonce toute forme de procès tardif : « Quarante-cinq ans après, ce sont des vieillards. Il ne reste plus beaucoup de témoins et cela n'a plus guère de signification. Dans l'Histoire de France, il est rare que les grands déchirements n'aient pas été effacés par des amnisties ou des oublis volontaires dans les vingt ans qui les ont suivis. [...] Rejuger après un demi-siècle, c'est un peu difficile. J'ajoute que c'est moi-même qui ai autorisé une législation sur les crimes contre l'humanité. Cette juridiction doit être réservée, si je puis dire, à quelques rares personnalités. Il faut se garder de généraliser pour recommencer un grand procès historique. On ne peut pas vivre éternellement sur ces choses³⁰. » Ces propos de François Mitterrand,

29. Entretien avec les auteurs, 1^{er} juin 1994.

30. Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Paris, Éd. du Seuil, 1994. Entretiens 27 avril 1990, 24 avril 1991 et 12 janvier 1993.

rendus publics en plein procès Touvier, ont provoqué une vive émotion jusque dans la salle d'audience de la cour d'assises de Versailles où était jugé l'ancien milicien. L'avocat de la défense, maître Jean-Louis Trémollet de Villers, n'a pas manqué de s'y référer dans ses dernières interventions. Déchargé de ses fonctions ministérielles, Georges Kiejman retrouve soudain sa liberté de parole et réagit au micro de Radio-Communauté judaïque : « Je ne partage pas la pensée du président de la République. » L'audace est aussitôt pondérée : « Parce que je suis un vieux praticien des enceintes judiciaires, je sais très bien qu'il ne faut pas charger les juges du soin de dire quelle est l'Histoire³¹. »

Face au tollé, l'Élysée s'empresse d'allumer des contre-feux. Dans un entretien au *Progrès*, à la veille de l'inauguration du musée mémorial des enfants juifs d'Izieu, le président de la République répond aux attaques lancées contre lui : « Ces critiques s'appuient sur le passage d'une interview que j'ai donnée [...] il y a trois ans. On l'utilise aujourd'hui pour un amalgame peu honnête. » A cette occasion, François Mitterrand paraît même revoir sa doctrine en matière de procès historiques : « La mémoire est la première justice rendue aux victimes. [...] La laisser s'effacer serait continuer le crime. [...] Si nous n'y prenons garde, le temps fera son œuvre d'oubli avant d'avoir fait son œuvre d'Histoire. [...] Sans compter ceux qui sont à l'œuvre pour travestir les faits, absoudre les assassins, déshonorer les victimes. Contre les falsificateurs, il faut rappeler sans relâche où est la vérité³². »

La double exigence présidentielle de mémoire et de vérité invite à citer d'autres propos de François Mitterrand. Alors que vient de s'ouvrir le procès de Paul Touvier, le chef de l'État nous déclare dans son bureau de l'Élysée :

31. 17 avril 1994.

32. Interview au *Progrès*, 23 avril 1994.

« Oh, Touvier, je m'en fous, c'est un petit poisson ! Je ne m'intéresse pas à ce procès... »

– Et la valeur pédagogique des procès ?

– Vous y croyez, vous³³ ? »

33. Entretien avec les auteurs, 24 mars 1994.